

# Un petit coin de paradis qui est devenu un enfer

Ce texte est une histoire et non une nouvelle. C'est l'histoire de madame Carmen Blais, épouse de M. Gérard Hall. Mme Blais est native du rang Ste-Philomène à Sainte-Geneviève-de-Berthier et elle a toujours pensé y vivre pour le reste de sa vie. Mais voilà qu'il y a plus de vingt ans, les problèmes débutèrent avec l'expropriation causée par la construction de l'autoroute 40 et la réglementation des sites d'enfouissement. A ce moment-là, Mme Blais voit son terrain amputé par le tracé offert par la municipalité. Elle fait alors valoir ses droits car elle croit qu'on lui a pris trop de terrain. De plus, la route du viaduc que l'on construit passe à quelques mètres de son balcon. La quantité de camions de vidange qui passe devant chez elle n'a pas cessé d'augmenter depuis 20 ans. Mme Blais se bat pour faire valoir ses droits à avoir une bonne qualité de vie.

Que ce soit un débat avec la municipalité ou avec EBI, Mme Blais n'a jamais baissé les bras.

Mais dernièrement, les VTT (quatre roues) viennent d'apparaître dans le décor, car ces derniers doivent emprunter le viaduc de Ste-Philomène afin de traverser l'autoroute.

Alors là, c'est l'enfer. Plus de 100 camions qui font l'aller-retour devant chez elle à tous les jours, et ce n'est pas exagéré. Pendant mon entretien qui a duré une heure, il y a eu au moins 15 camions qui ont emprunté la route devant chez elle. Voilà maintenant que ce sont les VTT qui s'ajoutent, et pour eux, il n'y a pas ce couvre-feu. "Ils passent jusqu'à 3 ou 4 h dans la

nuit", ajoute Mme Blais.

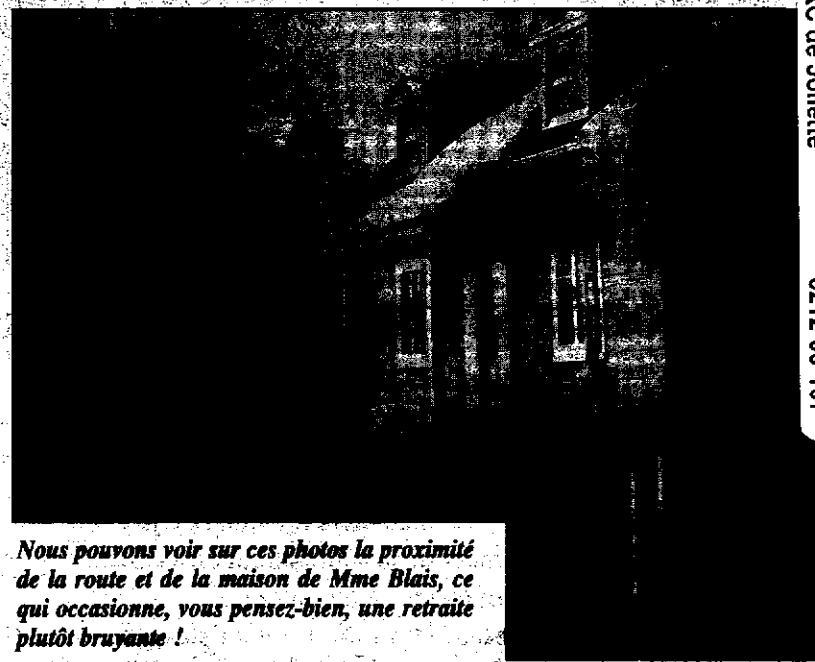
Bref, Mme Carmen Blais est plus que fatiguée de se battre pour faire valoir ses droits. Voilà plus de 30 ans que cela n'arrête pas et cela ne semble pas prêt de vouloir s'arrêter.

Le site d'enfouissement parle de s'agrandir, le viaduc semble fort apprécié des amateurs de VTT et il y a même des rumeurs pour un sentier de motoneige.

Mme Blais n'en voit plus "le boutte", nous dit-elle. Elle ajoute: "C'est dur pour le sommeil, nous vivons dans beaucoup de bruit et de senteur, notre santé finit par en être attaquée".

C'est pourquoi madame Blais songe à quitter son petit coin de paradis où elle pensait vivre une retraite sereine avec son mari. Elle nous a même informé que si la municipalité de Ste-Geneviève-de-Berthier ou Entreprises Berthier inc., qu'elle tient responsable de la dévaluation de sa résidence et de la dégradation de sa qualité de vie, étaient intéressés à acheter sa résidence, à un prix raisonnable, de venir la rencontrer... elle est vendeuse...

Mentionnons toutefois que Mme Blais ne reproche rien au conseil municipal actuel mais les dégâts provoqués par des conseils antérieurs sont encore bien présents !



*Nous pouvons voir sur ces photos la proximité de la route et de la maison de Mme Blais, ce qui occasionne, vous pensez-bien, une retraite plutôt bruyante !*

211

DC5

Projet d'agrandissement du lieu  
d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas

MRC de Joliette

6212-03-107